

## Sur le *Chrozophora Brocchiana* Schweinf.

par le D<sup>r</sup> René MAIRE

---

A la séance du 15 février 1919, nous avons présenté des spécimens d'une plante du Sahara central qui nous avait été envoyée par le Général LAPERRINE par l'entremise de M. le D<sup>r</sup> FOLEY. Les cendres de cette plante, connue des Touaregs sous le nom d'« aferegak », sont utilisées par ceux-ci pour le pansement des plaies (1).

A notre demande, notre excellent ami et collègue M. POUGET, a bien voulu faire l'analyse des cendres d'aferegak; ce dont nous sommes heureux de le remercier ici : en voici le résultat :

La plante sèche contient 10 % d'eau et donne 20,5 % de cendres contenant :

K	1,2	0/0
Ca	8,7	»
Mg	1,38	»
Fe	2,05	»
SO <sub>4</sub> H <sub>2</sub> (en SO <sub>4</sub> )	0,52	»
Cl	0,35	»
CO <sub>2</sub> (en CO <sub>3</sub> )	8,32	»
Silice (en Si O <sub>3</sub> )	72,2	»

La petite quantité de plantes reçues, et par suite celle des cendres, n'a pas permis de doser le sodium et l'acide phosphorique. La composition de ces cendres ne présente rien de bien particulier, si ce n'est la richesse en silice, comparable à celle des pailles de graminées, et la richesse en fer.

Les résultats de cette analyse nous montrent que la préférence accordée aux cendres du *Chrozophora Brocchiana* par les vétérinaires sahariens ne peut s'expliquer par la présence de corps particuliers.

La pauvreté en potassium, qui fait de ces cendres une poudre légèrement alcaline, très peu caustique, peut seule justifier leur choix.

---

(1) Voir ce Bulletin, t. 10 (1919), p. 31.